

PAR COURRIEL

Le 12 janvier 2016

**Objet : Demande d'accès** – 4367, boulevard Bourque à Sherbrooke correspondant au  
lots 2 033 065 et 5 444 436 du cadastre du Québec

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès, reçue le 23 décembre dernier, concernant l'objet  
précité. Les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection, MDDELCC, 2010-06-03, 3 p;
2. Rapport d'inspection, MDDELCC, 1994-05-02, 4 p;

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander  
la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.

Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé par:

Michèle Pinard  
Répondante régionale de  
l'accès aux documents

MP/

p. j.

Bureau régional de Sherbrooke  
770, rue Goretti  
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4  
Téléphone : 819 820-3882, poste 223  
Télécopieur : 819 820-3958  
Courriel : [michele.pinard@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:michele.pinard@mdelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mdelcc.gouv.qc.ca](http://www.mdelcc.gouv.qc.ca)



CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES ET GARAGISTES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION AUTOMOBILE	
<b>RAPPORT D'INSPECTION</b>	
<b>L'INTERVENTION</b>	
Date de l'inspection :	3 juin 2010
Heure d'arrivée :	15h
Heure de départ :	15h30
Réalisée par :	Suzanne Fisette
Accompagné de :	Serge Mathieu
<b>SAGO</b>	
Demande :	200169492
Intervenant :	25279829
Lieu d'intervention :	53707113
Numéro de document :	400713512
Intervention :	300587326
Type d'intervention :	<input type="checkbox"/> Première inspection (diagnostic) <input type="checkbox"/> Deuxième inspection <input checked="" type="checkbox"/> Troisième inspection

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Nom de l'établissement :	Subaru Sherbrooke
Autre nom (si applicable) :	
Adresse civique :	4367, blv. Bourque
Municipalité :	Sherbrooke
Code postal :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Cellulaire :	
Courriel :	
Site internet :	
N° de gestion documentaire :	761005010108600
Matricule Cidreq :	
GPS (modèle) :	NAD
Longitude (x) :	
Latitude (y) :	
Heures d'ouverture :	
Personne responsable :	

PERSONNES RENCONTRÉES		RENCONTRÉES	
Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
Bruno Tourigny	Directeur de l'après-vente		
Christian Roy	Directeur des pièces		

BUT DE L'INSPECTION	
Vérifier la conformité de l'entreprise en vertu du Règlement sur les halocarbures.	

**CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES ET GARAGISTES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION  
AUTOMOBILE**

**LÉGENDE : O : OUI    N : NON    N/A : NON APPLICABLE**

Art.	Exigence	O	N	NA	Remarques
5	Est-ce qu'il y a des preuves ou des indices de rejet d'halocarbures? Tuyaux rompus, fumée qui s'échappe, liquide sur le sol près des installations.		X		
8	Est-ce que le remplissage avec l'halocarbure d'un climatiseur défectueux ou dont la vie utile est terminée a été effectué? (vérifier le registre)		X		
9	Est-ce que l'entreprise effectue une épreuve d'étanchéité avant un remplissage d'un climatiseur avec de l'halocarbure ? (vérifier le registre)	X			<input checked="" type="checkbox"/> Test à l'azote <input type="checkbox"/> Test colorant <input type="checkbox"/> Sous-vide <input type="checkbox"/> Autre :
16	Est-ce que l'entreprise fournit à ses mécaniciens les appareils de récupération stipulés?	X			
30	Est-ce que l'entreprise a fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (vous pouvez vérifier les registres)		X		
10, 31 et 32	Est-ce que l'entreprise a des appareils de récupération d'halocarbures en place?	X			Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-2209 Marque : Modèle : No de série :  Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-1990 Marque : Modèle : No de série :  Pour le <u>HFC-134a</u> : SAE J-2210 Marque : MRC Modèle : 450 No de série : 0892B0736  Autres normes :  Pour la réfrigération mobile : ARI-740  Analyseur de réfrigérant : Marque : Modèle :
50	Est-ce que l'entreprise a des employés « qualifiés »?  Demander à voir les attestations de qualification environnementale des employés utilisant des halocarbures. (voir formulaire d'inspection de la main d'œuvre utilisatrice d'halocarbures)	X			Nombre de techniciens qui ont passé le cours : 2 Nombre total de techniciens : 2 Nom : Martin Perreault No de dossier : 102962 Nom : Mario Chenard No de dossier : 049585
53 et 54	Est-ce que l'entreprise retourne les cylindres d'halocarbures utilisés ou récupérés au grossiste?	X			
55	Est-ce que l'entreprise a produit un rapport de valorisation ou d'élimination? À qui les halocarbures ont été acheminés? Preuve de l'acheminement.		X		

**EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES**

	<p>Est-ce que l'entreprise tient des registres de travaux? <span style="float:right">X</span></p> <p>Est-ce que le registre est à jour? <span style="float:right">X</span></p> <p>Est-ce que le registre contient les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la date et la nature des travaux effectués; <span style="float:right">X</span></li> <li>- le numéro d'immatriculation du véhicule; <span style="float:right">X</span></li> <li>- le type de l'halocarbone ajouté ou récupéré, ainsi que la quantité en kilogramme; <span style="float:right">X</span></li> <li>- le résultat des épreuves d'étanchéité; <span style="float:right">X</span></li> <li>- le nom du mécanicien qui a effectué les travaux; <span style="float:right">X</span></li> <li>- le nom et l'adresse du garage ou concessionnaire; <span style="float:right">X</span></li> </ul> <p>Est-ce que le registre est conservé pendant au moins 3 ans à partir de la date de la dernière inscription? <span style="float:right">X</span></p>		
59 et 60			

<b>COMMENTAIRES ET CONCLUSION</b>	<p>L'entreprise <input checked="" type="checkbox"/> est conforme en tout point au Règlement.  <input type="checkbox"/> n'est pas conforme en tout point au Règlement.</p> <p>Infractions constatées :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
-----------------------------------	---

<b>RECOMMANDATIONS</b>	<p>Cochez la ou les options suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> Transmettre un avis d'infraction à l'entreprise.  <input type="checkbox"/> Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions.  <input type="checkbox"/> Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes.  <input type="checkbox"/> Faire un suivi du dossier.  <input checked="" type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.</p> <p>Fermer le dossier jusqu'à la prochaine inspection.</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
------------------------	---

<b>SIGNATURES</b>	<p><b>Commentaires du vérificateur :</b></p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	
<p>Rédigé par : _____  <small>Lettres moulées</small></p>	<p>Suzanne Fisette  <small>Signature</small></p>	<p>Date : 03/06/2010  <small>Jour/mois/année</small></p>
<p>Vérifié par : _____  <small>Lettres moulées</small></p>	<p><i>[Signature]</i>  <small>Signature</small></p>	<p>Date : 2010-06-07  <small>Jour/mois/année</small></p>



RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N<sup>o</sup>/Référence: 6 7610-05-01-0108600 Date d'inspection: 94 1 05 / 02  
A M J

1. Identification

Heure: Arrivée: 13:35 Inspecteur/Inspectrice: Jean Campagna  
Départ: 14:09 Accompagné(e) de: \_\_\_\_\_

Identification de l'intervenant

Nom de l'entreprise (raison sociale): Estrie Auto-Centre ENR.

Adresse du lieu inspecté	Adresse postale (s'il y a lieu)
<u>4367 boul. Bourque</u>	
<u>Rock Forest (Québec)</u>	<u>idem</u>
<u>J1N 1S4</u>	

Nom du propriétaire: Germain Beaudoin  
 Personne(s) rencontrée(s): Paul Galipeau et Daniel Moin  
 Fonction: Gérant Suisse Gérant au pièces

Motif de la visite: inspection  plainte  vérification de rapports   
 Plaignant/Plaignante: Rencontré(e) oui  non

Nom et adresse	Téléphone

- Pièces annexées (nombre): Photos \_\_\_ Croquis \_\_\_ Plans \_\_\_ Cartes \_\_\_
- Échantillons prélevés: oui  non   
 produits d'aérosol  mousse plastique  réfrigérant  solvant  
 autre(s) échantillon(s): \_\_\_\_\_  
(voir section pertinente)
- Autres pièces annexées (précisez): \_\_\_\_\_

Buts: Application de la réglementation A2 r.23.1





RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 67610-05-01-0102600

Date d'inspection: 94/05/02

A M J

SECTION C

Identification de la catégorie d'intervenant

Climatisation automobile

(voir sous-section C1)

- Concessionnaire automobile  Garage spécialisé en climatisation de camions et tracteurs
- Garage spécialisé en climatisation  Garage spécialisé en réfrigération de remorques routières

Réfrigération mobile

(voir sous-section C1)

Réfrigération / climatisation commerciale et industrielle

(voir sous-section C2)

- Entrepeneur en réfrigération
- Propriétaire de grands immeubles

Production, distribution et vente de réfrigérants

(voir sous-section C3)

- Producteur et distributeur de CFC et de HCFC
- Entrepôt de distribution d'accessoires automobile
- Grossiste en réfrigération
- Grossiste en pièces d'appareils ménagers

SOUS-SECTION C1

Récupération / recyclage (art. 12, 13, 15 et 16)

Nombre d'emplacements pour travaux de climatisation automobile ?     

Nombre de mécaniciens spécialisés en climatisation ?   2  

LISTE DES MODÈLES D'APPAREILS

Modèle	Fournisseur	Propriété *
_____	_____	L A
_____	_____	L A
_____	_____	L A
_____	_____	L A

\* L: Location  
A: Achat

Lors de la visite, les mécaniciens utilisaient-ils les appareils ? oui  non

Nombre moyen de travaux mensuels sur des climatiseurs ?     

Registre (art. 20 et 21)

Registres tenus: oui  non

Numérotation:      =     

Période couverte: du      No du dernier      au      No du premier      Total     

SUBSTANCE(S) RÉCUPÉRÉE(S)

Norm	Quantité moyenne par registre
_____	_____
_____	_____
_____	_____



2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

J'ai expliqué à M. Paul Galipeau le but de ma visite et des obligations découlant de la nouvelle réglementation, soit :

- l'acquisition d'un appareil de récupération conforme à la norme SAE J-1990
- l'obligation de mettre cet appareil à la disposition de ses employés et de s'en servir
- l'obligation de tenir un registre comprenant les renseignements décrits à l'art. 30 de la R.12.
- l'obligation de retourner les bouteilles vides au fournisseur, même celles non-réassignées.

Suite à cela, M. Galipeau m'a informé du fait qu'il n'avait pas l'intention d'acquies un appareil de récupération du R12 puisqu'il ne traite pas de pas de R12 à son atelier. Il fait plutôt affaire avec des sous-traitants pour retirer le R12 des systèmes de climatisation des véhicules de ses clients. Toutefois, une certaine manipulation du R12 est abouée à cette entreprise puisque le remplissage d'appareil de climatisation se fait par les employés de M. Galipeau. L'entreprise possède actuellement 2 bouteilles neuves et 1 bouteille usagée de R12. Ces deux seraient recyclés après usage selon M. Galipeau.

Vu qu'aucune récupération ou recyclage de R12 n'est effectuée dans l'entreprise, M. Galipeau dit ne pas tenir de registre.

M. Galipeau m'a également dit que l'air climatisé de ses nouveaux véhicules fonctionne tout au R134, d'où l'utilisation de plus en plus restreinte du R12 à son entreprise.

J'ai donc demandé à M. Galipeau de faire parvenir au ministère une lettre confirmant le fait qu'il ne traite pas de pas de récupération de R12 directement à son entreprise.



### RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 67610-05-01-0108600 Date d'inspection: 94105102  
A M J

#### 3. Conclusion

Contrevient aux articles 13, 16 et 20 du Oz r.23.1 mais  
l'intervenant soutient ne pas récupérer ou recycler des  
R12 ni en retirer des systèmes de climatisation de véhicules  
et ce à l'intérieur de l'entreprise présentement en cause.  
Une lettre viendra confirmer ses dires sous peu.

(si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

#### 4. Recommandations

Étant donné qu'aucune récupération ou recyclage de R12  
n'est effectuée dans l'entreprise concernée, je recommande  
de fermer le dossier dès que la lettre de M. Galipeau  
sera parvenue au ministère.

(si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

#### 5. Vérification

Inspecté par: Jean Campagna  
(chargé de projet)

[Signature]  
(signature)

94105103  
A M J

(coéquipier)

(signature)

1 1  
A M J

Vérifié par: [Signature]  
(nom)

[Signature]  
(signature)

94105100  
A M J

Commentaires du vérificateur:  
OK

